

CONSEILLER EN PREVENTION (H/F)

(CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS OU TECHNICIENS TERRITORIAUX)

POUR SA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Septième commune d'Ile-de-France et quatrième ville des Hauts-de-Seine, Colombes, forte de ses 85 950 habitants s'inscrit au sein de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine (441 042 habitants – INSEE 2014). À l'interface avec le Département du Val d'Oise et à proximité de deux pôles économiques franciliens majeurs avec le quartier d'affaires de La Défense et le Port autonome de Gennevilliers, la Ville de Colombes bénéficie d'une situation économique attractive et d'un important réseau de connexions.

Missions :

Sous l'autorité de la responsable du service et en lien avec la chargée de mission prévention et QVT, le Conseiller de Prévention participe à la démarche de prévention et d'évaluation des risques, met en œuvre des actions de prévention et assiste et conseille l'autorité territoriale concernant la santé et la sécurité des agents municipaux.

Activités principales :

- Assister et conseiller l'autorité territoriale concernant la santé et la sécurité des agents municipaux.
- Durant les deux premières années, participer à la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels et réaliser l'évaluation des risques professionnels ou la mise à jour de celle-ci dans les différentes unités de travail dans une logique de responsabilisation et d'autonomisation des responsables de service. Durant les années suivantes, poursuivre la démarche de prévention et accompagner dans l'autonomie la mise à jour du document unique.
- Analyser les accidents de travail et les maladies professionnelles.
- Analyser de situations de travail, réaliser des préconisations d'actions, mettre en œuvre des actions préventives ou correctives suite aux accidents de travail, aux signalements réalisés (CHSCT, ACFI,...).
- Accompagner quand nécessaire les managers dans la traduction des restrictions médicales en aménagements de poste.
- Élaborer des supports, fiches techniques, des guides et des procédures liés à l'hygiène et à la sécurité, réaliser des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la santé et sécurité au travail Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention primaire ou secondaire.
- Élaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires.
- Participer à la préparation administrative des réunions du CHSCT et à la préparation des dossiers présentés, participer aux séances plénières ou extraordinaires.
- Assurer le suivi de la mission EIRPR du CIG.
- Assurer la veille réglementaire concernant l'évolution de l'hygiène et de la sécurité au travail dans la Fonction Publique Territoriale et apporter un conseil juridique et technique.
- Participer au Maintien dans l'Emploi.

Activités secondaires :

- Participation à la cellule d'écoute ou de traitement des signalements harcèlements et agissements sexistes.
- Participation aux réunions de direction et de service.

Formation et expérience :

- Formation supérieure (bac+3 minimum) dans le domaine de la santé sécurité au travail
- Une expérience significative sur un poste de nature similaire serait appréciée

Connaissance technique :

- Très bonne maîtrise de la réglementation applicable aux collectivités territoriales en matière de santé et sécurité au travail.
- Maîtrise des techniques d'évaluation des risques professionnels, d'analyse des accidents du travail et des visites de poste.
- Connaissance de la méthodologie de gestion de projet.
- Connaissances en ergonomie appréciée.

Autres connaissances (savoirs faire, savoir-être) :

- Maîtrise de techniques de communication et de négociation.
- Capacité à traduire la réglementation en instructions et actions réalisables.
- Capacité rédactionnelle.
- Aptitude à planifier des actions de manière concertée et pluridisciplinaire.
- Connaissance des outils bureautiques, d'analyse et de diagnostic, de recueil et de traitement des données.
- Disponibilité et capacité d'adaptation.
- Appétence pour le travail en équipe.
- Qualités pédagogiques.
- Sens de l'écoute et du dialogue.
- Force de proposition.
- Goût pour le travail de terrain

Conditions de recrutement :

- Par voie statutaire mutation ou de détachement ou par voie contractuelle.
- Poste à temps complet : 37 heures 30 hebdomadaires.

Rémunération et emploi :

- Traitement indiciaire, régime indemnitaire, prime semestrielle, RTT.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV, de préférence par mail à :

recrutement@mairie-colombes.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Maire de Colombes – Hôtel de Ville – Place de la République – 92701 Colombes